

LE NOM

En bref

Les **noms** désignent des êtres, des choses, des idées, etc.

Le nom est le mot indispensable du **groupe du nom**. Dans le **groupe du nom simple**, le nom commun est généralement employé avec un déterminant du nom (*un, une, le, la, les, ce, son, quelques*, etc.).

Le nom propre est généralement employé seul.

Dans le **groupe du nom étendu**, le sens du nom est précisé par un adjectif épithète, un complément du nom, une

proposition subordonnée relative.

Chaque nom a un **genre** : il est masculin ou féminin. Dans une phrase, les noms ont un **nombre** : ils sont employés au singulier ou au pluriel.

Paragraphe essentiel

Il faut réviser sans cesse le paragraphe ► G18 pour savoir reconnaître les noms dans une phrase.

G 14

Les noms désignent des êtres, des choses, des idées...

Ils peuvent être précédés par un déterminant (*un, le, une, la, des, les, mon, cette*, etc.).

► Le **nom** est un mot qui désigne un être (*homme, mouton*), une chose (*crayon, arbuste*), une idée (*courage, patience*), une action (*voyage, fête*), etc.

► Le nom est un **mot lexical** ► G4. Dans une phrase, il s'emploie

généralement avec un mot grammatical (*un, le, mon, ces, etc.*) que l'on appelle le **déterminant du nom** ▶ G 21 :

Un homme, le courage, des voyages, mon vélo, ces autos, etc.

« – C'est bien vrai, n'est-ce pas, que **les moutons** mangent **les arbustes** ? » (Antoine de Saint-Exupéry)

► ** N'importe quel mot peut devenir un nom : il suffit de mettre un déterminant devant lui.

- Un verbe devient un nom : *rire* → *des rires*.
- Un adjectif qualificatif devient un nom : *bleu* → *le bleu*.
- Une conjonction devient un nom : *Je viendrai si je peux.* → Avec *des si, on peut tout faire.*

G 15

Les noms communs et les noms propres.

« Elle courut derrière **King**, agrippa la crinière, la tira à pleines mains, posa son visage enfiévré contre les narines du **lion**. » (Joseph Kessel)

► Le mot *lion* est un **nom commun**. Il peut désigner n'importe quel lion. À l'écrit, le nom commun commence par une lettre minuscule.

► Le mot *King* est un **nom propre**. Il désigne un seul lion, clairement identifié. À l'écrit, le nom propre commence par une lettre majuscule.

Attention

Les noms d'habitants sont des noms propres : *un Français, un Chinois*.

Les noms des langues sont des noms communs : *le français, le chinois*.

Les noms des jours, des mois et des saisons sont des noms communs :

Le jeudi 3 octobre. Le printemps arrive après l'hiver.

G 16

Le groupe nominal simple comporte un déterminant et un nom commun, ou un nom propre.

► Le groupe nominal simple :

- déterminant + nom commun : *un lion, des lions* ;
- nom propre : *King, Joseph Kessel*.

► Dans certains cas, le nom commun peut être employé sans déterminant et le nom propre avec un déterminant (voir les exemples au paragraphe ► G 24).

G 17

Le groupe nominal étendu comporte un déterminant, un nom et des mots qui complètent le sens du nom.

► Le groupe nominal étendu peut prendre **plusieurs formes** :

- déterminant + nom + adjectif qualificatif épithète ► G 34 : *un crayon noir* ;

« Une chèvre, un mouton, avec **un cochon gras**. » (La Fontaine)

- déterminant + nom + préposition + complément du nom ► G 81 : *un crayon de couleur* ;

« Personne n'osait entrer. Pourtant, il fallait pousser **la porte d'entrée**, tourner **le bouton de porcelaine**... » (Jean Cayrol)

- déterminant + nom + proposition subordonnée relative ► G 134 : *le crayon qui était cassé* ;

« Il trouvait que le chien était bien bête de se faire tant de souci pour **un maître qui l'avait abandonné**. » (Marcel Aymé)

Les principales fonctions du groupe nominal.

- Sujet du verbe ► G 90 :

Le garagiste répare la voiture.

- Complément d'objet direct ► G 95 :

Le garagiste répare la voiture.

- Complément d'agent du verbe au passif ► G 61 :

La voiture est réparée par le garagiste.

- Complément d'objet indirect ► G 101 :

Le garagiste vend de l'essence.

- Complément d'objet second ► G 106 :

Il vend de l'essence aux automobilistes.

- Complément circonstanciel ► G 115 :

Il vend de l'essence devant le garage.

- Complément du nom ► G 81 :

C'est une voiture de course.

- Attribut du sujet ► G 111 :

Cette voiture est un taxi.

- Complément de verbe ► G 110 :

Cette voiture d'occasion coûte 1 500 euros.

•** Le **nom en apposition** est placé à côté d'un nom. Mais il est séparé de ce nom par une virgule, c'est-à-dire qu'il est mis en **position détachée** :

« Cette poison de Marthe, **mon amie**, a exaspéré tout le monde. » (Colette)
Le nom *mon amie* est en apposition au groupe du nom *cette poison de Marthe*.

**Les noms du genre masculin sont précédés par *un, le, mon, etc.*
Les noms du genre féminin sont précédés par *une, la, ma, etc.***

► Les noms qui désignent des choses, des idées (**noms non animés**) sont masculins ou féminins :

un crayon, une gomme, le courage, la patience, un voyage, une fête.

Le genre des noms de choses ne dépend pas de leur sens. Si on ne connaît pas le genre, il faut le chercher dans le **dictionnaire** ► V 1.

Les noms **homonymes** sont les noms qui se prononcent de la même manière mais qui n'ont pas le même sens ► V 28. Certains noms homonymes sont l'un au masculin et l'autre au féminin, mais il n'y a pas de rapport entre eux : *une livre* n'est pas le féminin d'*un livre* (voir une liste d'homonymes de ce modèle au paragraphe ► O 2).

► Les noms qui désignent des êtres vivants (**noms animés**) sont variables en genre, ils ont un masculin et un féminin :

un garçon/une fille, le directeur/la directrice, un lion/une lionne.

Le genre des noms d'êtres vivants dépend de leur sens. La différence entre le masculin et le féminin est une différence de sexe.

► Quand on **interroge sur une chose** (nom non animé) on emploie les pronoms *que* ou *à quoi*.

Que regardes-tu ? À quoi penses-tu ?

► Quand on **interroge sur un être** (nom animé) on emploie les pronoms *qui* ou *à qui*.

Qui est là ? À qui penses-tu ?

On forme souvent le féminin des noms variables en genre en ajoutant un -e au nom masculin. Mais il existe aussi d'autres règles (► O 4 à ► O 8).

**Les noms au singulier sont précédés par *un, le, mon, une, la, ma, etc.*
Les noms au pluriel sont précédés par *des, les, mes, etc.***

► Quand le nom désigne des êtres ou des choses **que l'on peut compter**, il est **variable en nombre**.

- Le nom est au **singulier** quand il désigne un être ou une chose (ou la quantité nulle) :

un lion, une lionne, le crayon, la gomme, aucun crayon.

- Le nom est au **pluriel** quand il désigne au moins deux êtres ou deux choses :

deux lions, quatre lionnes, deux crayons, cinq gommés.

► Quand le nom désigne une chose **que l'on ne peut pas compter**, il est **toujours au singulier**. La chose forme un tout. On ne peut pas la compter, mais on peut en prendre une partie :

de l'eau, du courage, de la patience.

Beaucoup de noms ont **deux sens** :

- un sens où le nom désigne des êtres ou des choses que l'on peut compter :

acheter un poulet, deux poulets (c'est un animal vivant ou non) ;

- un sens où le nom désigne une chose que l'on ne peut pas compter :

manger du poulet (c'est de la viande de l'animal).

► Généralement, le **nom propre** n'a pas de pluriel, sauf quand il désigne des habitants (*les Français*) ou des massifs montagneux, des archipels, etc. (*les Alpes, les Antilles*).

► On forme souvent le pluriel des noms en ajoutant un -s au nom singulier. Mais il existe aussi d'autres règles (► ○ 11 à ► ○ 22).